

Publié le 21.12.2023

ID: 022-200067981-20231212-DEL2023_12_239-DE



Département des Côtes d'Armor GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION SEANCE DU MARDI 12 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 décembre, à 17 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Forges à Bourbriac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante); BEGUIN Jean-Claude; BERNARD Joseph; BILLAUX Béatrice; BURLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CALLONNEC Claude; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHEVALIER Hervé; CONNAN Guy; CONNAN Josette; DOYEN Virginie; DUMAIL Michel; DUPONT Frédéric; GAREL Pierre-Marie; GOUAULT Jacky; GOUDALLIER Benoît; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; HERVE Gildas; JOBIC Cyril; KERHERVE Guy; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Patrick; LE FOLL Marie-Françoise; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Philippe; LE JANNE Claudie; LE LAY Alexandra; LE LAY Tugdual; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; LE MEUR Daniel (suppléant); LE MEUR Frédéric; LE MOIGNE Yvon; LE SAOUT Aurélie; LE VAILLANT Gilbert; LEYOUR Pascal; LINTANF Joseph; LOZAC'H Claude; MOURET Patricia; PAGNY Gilles; PARISCOAT Dominique; PIRIOU Claude; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; PUILLANDRE Elisabeth; RAFFIN Karine (suppléante); RANNOU Hervé; ROLLAND Paul; SALLIOU Pierre; SALOMON Claude; SCOLAN Marie-Thérèse; TALOC Bruno; THOMAS David (suppléante); VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOULANGER Servane à DUMAIL Michel; CHAPPE Fanny à GOUAULT Jacky; ECHEVEST Yannick à Marie-Françoise LE FOLL; GIUNTINI Jean-Pierre à GUILLOU Claudine; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick; LE GOFF Yannick à MOURET Patricia; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent; MOZER Florence à ROLLAND Paul; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth; PRIGENT Jean-Yvon à LE COTTON Anne; RIOU Philippe à CADUDAL Véronique; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOETE Cécile ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; CLEC'H Vincent ; GAUTIER Guy ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE FLOC'H Éric ; PONTIS Florence ; QUENET Michel ; RASLE-ROCHE Morgan ; VAROQUIER Lydie

Nombre de conseillers en exercice :		88 Titulaires - 43 suppléants
Présents	59	
Procurations	14	

Votants 75
Absents 15

Date d'envoi de la convocation : Mercredi 06 décembre 2023 Secrétaire de séance Hervé RANNOU



Publié le 21.12.2023

ID: 022-200067981-20231212-DEL2023_12_239-DE



DEL2023-12-239

ADHESION A L'ASSOCIATION CAPITAL FILLES 2023-2024

Vu l'engagement de Guingamp-Paimpol Agglomération dans le programme de recherche-action Collectiv'égalité initié par la Région Bretagne et invitant les EPCI à questionner leurs politiques publiques au regard de l'égalité femmes-hommes ;

Vu la délibération n° DEL2022-05-092 du 17 mai 2022 validant l'adhésion de Guingamp-Paimpol Agglomération à l'Association Capital Filles pour l'année 2022-2023 ;

Vu la délibération n° DEL2023-10-209 du 17 octobre 2023 validant le plan d'action égalité femmehomme dans les politiques publiques de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

Vu le projet de convention annexé à la présente délibération ;

Considérant la mobilisation importante des agentes de Guingamp-Paimpol Agglomération pour accompagner des jeunes filles lycéennes sur le territoire ;

Considérant la nécessité d'adhérer formellement à l'Association Capital fille pour l'année 2023-2024 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, Le Conseil d'Agglomération à l'unanimité,

- Acte l'adhésion de Guingamp-Paimpol Agglomération à l'Association Capital Filles pour l'année 2023-2024;
- Autorise le Président ou son représentant à signer la Convention de partenariat et tout autre document permettant la mise en œuvre de ce partenariat avec Capital Filles.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme, Le Président.

Vincent LE MEAUX

Le Secrétaire de séance, Hervé RANNOU